



# GYMNASTIQUE REGLEMENT 71

## 2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous

REFERENTS DE L'ACTIVITE	MARIE Fabrice (représentante CTA) FENEON Laetitia SACARD Sylvie JARRAUD Céline	
ENGAGEMENT	Sur unss71 : consulter le site UNSS71	
ORGANISATION SOUHAITEES	1 Journée interdistrict DEVELOPPEMENT + JOFF sur 2 centres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cuiseaux pour Digoin – Cluny – Chauffailles – Mâcon - Paray</li> <li>• St Rémy pour Autun – Givry – Chagny – St Marcel</li> </ul> Finale DEPART équipe établissement et excellence : AUTUN Finale DEPART DEVELOPPEMENT (limiter à 2 équipes benjamines et 2 TC par établissement) PARAY le MONIAL, si pas de coupe académique.	
CATEGORIE	ETABL EXCEL  Voir fiche sport	DEVELOPPEMENT  Benjamines Toutes catégories
COMPOSITION DES ÉQUIPES	5 – 4 - 3	6 – 5 - 4
JEUNE ARBITRE	1 Jeune JUGE minimum par équipe qualifiée Niveau District minimum Il peut être gymnaste <b>Ils sont donc validés sur OPUSS</b>	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach NON obligatoire	